

Requête en adoption simple d'un majeur par deux époux

(Articles 360 et suivants du code civil)

Votre identité :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom (s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Profession :

Adresse géographique :

Boîte postale :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Identité de votre conjoint :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom (s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Profession :

Adresse géographique :

Boîte postale :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Votre situation :

Vous avez contracté mariage le _____ devant l'officiel de l'état civil de _____

Vous n'êtes ni séparé(e)s, ni en instance de divorce

Vous n'avez pas d'enfant

Vous avez des enfants

Nombre d'enfants : _____ dont _____ mineur(s) et/ou _____ majeurs.

Identité et situation de l'adopté(e) :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom (s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Fils/Fille de (nom et prénoms du père) :

Et de (nom et prénoms de la mère) :

Profession :

Adresse géographique :

Boîte postale :

L'adopté a-t-il déjà vécu au sein de votre foyer ? Oui Non

Si oui, date de son accueil dans votre foyer :

Le consentement de l'adopté(e) a été donné le _____ devant :

Maître _____ notaire à _____

devant un agent diplomatique ou consulaire français situé à _____

Votre demande :

Vous déclarez être profondément attaché(e) à cet adulte et vous désirez concrétiser cet attachement par une adoption simple.

Vous demandez au Tribunal de première instance de Papeete de :

prononcer **l'adoption simple de :** _____

que l'adopté(e) conserve son nom

que votre nom ou celui de votre époux(se) soit substitué à celui que porte l'adopté(e)

Choix du nom : _____

que votre nom ou celui de votre époux(se) soit ajouté à celui que porte l'adopté(e)

Choix du nom : _____

Le consentement de l'adopté(e) au changement de nom a été donné devant notaire : oui non

Si oui : devant Maître _____ notaire à _____ en date du _____

Dans tous les cas, veuillez exposer ci-dessous les motifs qui justifient votre demande :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à :

Le

Signature

LISTE DE PIÈCES À ADRESSER **POUR UNE ADOPTION SIMPLE OU PLÉNIÈRE**

Votre requête remplie complètement, datée et signée, accompagnée des pièces suivantes :

Le ou les consentements à adoption:

- le consentement à adoption faits par les adoptants devant notaire ou devant un agent consulaire ou diplomatique français,
- les consentements à adoption des parents de l'adopté mineur, non déchu de leurs droits parentaux, faits devant un notaire ou devant un agent consulaire ou diplomatique français, ou encore devant le service de l'aide sociale à l'enfance qui a recueilli l'enfant.
En cas d'impossibilité de fournir le consentement des parents, veuillez indiquer toutes les diligences entreprises pour essayer de les retrouver.
- le consentement à son adoption par l'enfant s'il a plus de 13 ans et par l'adopté majeur, et fait devant un notaire ou devant un agent diplomatique ou consulaire français ;
- les actes de non-rétractation des consentements des parents de l'adopté à l'expiration d'un délai de 2 mois ;
- le consentement du conjoint de l'adoptant en cas d'adoption par l'un des époux seul.

L'agrément : délivré par le service d'aide sociale à l'enfance en métropole ou par l'intermédiaire de la DSFE en Polynésie Française si votre situation l'exige.

Les actes d'état civil :

- la copie intégrale datant de moins de 3 mois de l'acte de naissance de l'adoptant (ou des adoptants) ;
- la copie intégrale datant de moins de 3 mois de l'acte de naissance du conjoint de l'adoptant ;
- la copie intégrale datant de moins de 3 mois de l'acte de mariage de l'adoptant ;
- la copie intégrale datant de moins de 3 mois de l'acte de naissance de l'adopté ;
- l'acte de décès des parents biologiques de l'adopté si ceux-ci sont décédés (pour les adoptions de mineurs) ;
- la photocopie des livrets de famille de l'adoptant (y compris ceux d'unions antérieures) et de ceux de l'adopté (pages mariage et pages enfants même si ces pages sont vierges) ;

Divers :

- le bulletin numéro 3 du casier judiciaire de l'adoptant (ou des adoptants) ;
- un certificat médical attestant de la bonne santé physique et psychiatrique de l'adoptant (ou des adoptants) établi par un psychiatre ;
- le consentement de l'enfant à son changement de nom, et le cas échéant de ses prénoms, s'il a plus de 13 ans (ce consentement peut être fait sur papier libre) ;
- une attestation sur l'honneur rédigée par l'adoptant certifiant l'adoption sollicitée n'est pas de nature à compromettre la vie familiale si l'adoptant a déjà un ou plusieurs enfants;

- l'avis des enfants majeurs de l'adoptant concernant le projet d'adoption.
- 3 témoignages décrivant la relation entre l'adoptant et l'adopté et attestant du lien filial et de son ancienneté.

Tout autre document ou pièce que vous pourriez estimer utile pour justifier l'adoption demandée et caractérisant notamment le lien filial entre l'adoptant et l'adopté (témoignages, photographies...)

Le dossier ainsi constitué est à déposer physiquement :

Tribunal de première instance de Papeete

Service d'Accueil Unique du Justiciable- Chambre de la famille

42 avenue Pouvanaa a Oopa

BP 101

98712 Papeete

Tél : 40.41.55.00/ 40.41.55.80

Horaires : du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et
de 12h45 à 15h30
Le vendredi de 7h30 à 12h et 12h45 à 14h15